



OBSERVATOIRE DES MUTATIONS POLITIQUES DANS LE MONDE ARABE

QUELLE SOCIÉTÉ CIVILE DANS L'ESPACE ARABE ?

PAR OLIVIER GUILMAIN

Chercheur indépendant

décembre 2014

QUELLE SOCIÉTÉ CIVILE DANS L'ESPACE ARABE ?

Par Olivier GUILMAIN / Chercheur indépendant

Les organisations de la société civile (OSC) se trouvent au cœur du processus postrévolutionnaire dans l'espace arabe. En Tunisie, comme en Egypte, depuis le départ forcé des autocrates, en 2011, les tissus associatifs sont particulièrement dynamiques et en pleine restructuration¹.

La transformation de fond et de forme des sociétés civiles y est illustrée par une grande diversification des profils des associations qui se mobilisent désormais sur tous les sujets d'intérêt général pour favoriser le débat et l'activisme civique : droits humains, égalité homme-femme, liberté d'association, citoyenneté et participation électorale, liberté d'expression, développement social, développement local, protection de l'environnement, transparence de la vie politique, lutte contre la corruption, etc. La société civile, animée notamment par des jeunes et des femmes, devient ainsi de plus en plus représentative de la diversité sociale.

L'irruption de nombreuses OSC depuis 2011 souligne la volonté des citoyens tunisiens et égyptiens de compléter la démocratie politique par une véritable démocratie sociétale au sein de laquelle la société civile se veut indépendante du politique. Pour se mettre au service de la citoyenneté de manière efficace, les sociétés civiles tentent de développer une synergie par le réseautage et de s'organiser et de se concerter, ici par thème, là par région ou espace urbain.

Mais comme l'illustre le retour appuyé du bâton en Egypte, ou les menaces de déstabilisation terroristes en Tunisie, les avancées citoyennes doivent faire face à des forces contre-révolutionnaires ou de déstabilisation qui n'entendent pas regarder passivement le film des transformations sociales et politiques sans faire entendre leurs voix.

Au Caire, la répression brutale s'est abattue depuis l'été 2013 contre les Frères musulmans et contre les associations apparentées, mais aussi, de plus en plus, contre les OSC de défense des droits de l'homme et désormais contre tout individu ou groupe d'individu contestataire du nouvel ordre musclé établi par le maréchal Al-Sissi.

¹ Pour le cas de la Tunisie, voir le rapport du PNUD « La société civile dans une Tunisie en mutation » (2014.)

Un ultimatum fixé au 10 novembre 2014 a même été lancé aux OSC qui devaient obligatoirement s'enregistrer sous la loi² contestée de 2002, avant le vote promis par la ministre des Affaires sociales, Ghada Wali, d'une nouvelle loi sur les OSC qui devrait voir le jour en 2015.

La loi égyptienne de 2002 donne un droit de veto au ministère sur le financement des associations et sur le pouvoir de geler leurs activités et avoirs.

En attendant, la nouvelle loi dont le contenu reste bien incertain, de nombreuses associations locales et étrangères ont déjà fermé leurs bureaux, au cours de ces derniers mois, devant la répression avérée ou latente qui touche déjà leurs activités, alors que le code pénal égyptien criminalise désormais les financements étrangers afin de protéger l'«intérêt national.»

Les OSC qui refusent de s'enregistrer sous la loi de 2002 redoutent clairement que cette obligation qui leur est faite ne transforme les associations « fichées » en agences gouvernementales.

A Tunis, l'éclosion de la société civile connaît un développement nettement plus ouvert. Et l'initiative du « dialogue national », fruit d'une mobilisation massive des OSC a marqué le début d'un processus prometteur d'autonomisation et de professionnalisation de la société civile, avec l'adoption d'une constitution démocratique conquise par la société civile et les forces démocratiques à la Troïka dominée alors par les islamistes d'Ennahda qui voulaient faire passer un autre projet de loi fondamentale concrétisant leurs conceptions théocratiques de l'Etat.

Dans les autres Etats de l'espace arabe, même en proie au chaos ou à la guerre civile, des OSC tentent de se faire entendre alors que « l'essentiel reste à faire » : construire un nouvel espace citoyen, libre et démocratique une fois la stabilisation politique acquise. Les associations y apporteront alors une contribution majeure, comme en témoignent les efforts déployés en Tunisie et en Egypte pour se concerter et coordonner leurs actions citoyennes.

² La loi 84/2002 définit les règles de fonctionnement des organisations non gouvernementales présentes en Egypte. Elle donne des droits étendus au ministère des Affaires sociales, dont ceux de refuser des fonds perçus de l'étranger, d'approuver ou de dissoudre le conseil d'administration d'une organisation. Cette loi est régulièrement décrite par les organisations égyptiennes comme incompatible avec la liberté d'expression garantie dans la constitution. La loi 84/2002 exige que toutes les ONG et associations égyptiennes et étrangères actives dans le pays s'enregistrent auprès du ministère des Affaires sociales. L'enregistrement est souvent attribué de manière arbitraire, sans justification de l'autorisation ou de refus. C'est pour cette raison que beaucoup d'organisations se sont enregistrées en tant que compagnies privées non soumises à cette loi.

Voir à ce propos le rapport annuel 2013 de la FIDH – Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme : « Violations du droit des ONG au financement : du harcèlement à la criminalisation. »

Dans le contexte de reflux quasi-général des processus révolutionnaires dans l'espace arabe, le scrutin pour les élections législatives tunisiennes qui s'est déroulé le dimanche 26 octobre 2014 a été marqué par un fort taux d'abstention autour de 38%³.

Alors que pour le premier tour de l'élection présidentielle, le 23 novembre 2014, 47% des électeurs tunisiens ne se sont pas déplacés pour voter, ceci malgré une mobilisation importante de « nouveaux acteurs de la société civile » pour tenter de convaincre les citoyens de s'inscrire sur les listes électorales, puis d'aller voter. Le bruit séducteur des rues en ébullition lors de la période révolutionnaire a-t-il déjà fait place à l'amertume et au désenchantement, notamment auprès de la jeunesse tunisienne ?

C'est surtout le constat amer d'avoir été écarté du processus décisionnel durant la période de transition démocratique et les espoirs déçus d'amélioration de leur situation économique et sociale qui reste en travers de la gorge d'une grande partie de la population qui avait massivement investi la rue, en 2011, pour revendiquer le changement. Un changement de société qui pour la majorité des citoyens n'est pas encore devenu tangible dans leur vie quotidienne. Dépités par la stagnation économique, avec un taux de chômage situé aux alentours des 50%, les jeunes Tunisiens continuent de subir une incurie économique et sociale que la révolution et, ensuite, les gouvernements successifs de transition, n'ont pas réussi à modifier.

Durant la campagne pour les élections législatives, le parti islamiste tunisien Ennahdha (« renaissance ») s'était présenté devant les électeurs avec un discours basé sur le « consensus » sociétal, face à son grand rival du moment, le parti « bourguibiste » Nida Tounès, dirigé par Beji Caid Essebsi, ministre sous Bourguiba et Premier ministre immédiatement après la révolution, qui avait largement focalisé sa campagne électorale sur les échecs et les incompétences du parti islamiste, notamment en matière sécuritaire et économique.

Au milieu de ces deux partis qui ont fortement polarisé la campagne électorale et qui se sont partagés 154 sièges sur 217 au parlement (85 sièges pour Nida Tounès et 69 sièges pour Ennahdha) se retrouvent une multitude de formations politiques, engagées dans une lutte inégale avec ces deux grands pôles politiques.

³ En valeur absolue, tout comme proportionnellement au nombre d'inscrits, moins de Tunisiens ont voté que lors des premières élections libres de 2011. C'est près de 20% du corps électoral qui a donc renoncé au droit de vote pour lequel il avait lutté en 2011. La ville de Sidi Bouzid totalise le plus faible taux de participation avec 47,7%.

Si la désaffection relative des citoyens pour la chose politique devait s'accroître, les conséquences d'une désaffection des Tunisiens pour la démocratie représentative risquent de rendre le pays difficilement gouvernable du fait du manque de légitimité des élus.

Aujourd'hui, près de quatre ans après l'étincelle de Sidi Bouzid, la deuxième République tunisienne semble malgré tout le seul Etat de l'espace arabe qui garde le cap de l'expérience active de la transition démocratique. Avec pour solide acquis, une nouvelle constitution adoptée, en janvier 2014, à une majorité écrasante (200 voix pour, 12 contre et 4 abstentions) au sein de l'Assemblée nationale constituante (ANC).

Souvent décrite comme la « *première constitution démocratique du monde arabe* », la nouvelle loi fondamentale tunisienne consacre un « Etat civil » doté d'un exécutif bicéphale, accorde une place réduite à l'islam, consacre la parité hommes-femmes et s'inscrit, dans son préambule, dans « *les objectifs de la révolution, de la liberté et de la dignité, révolution du 17 décembre 2010 -14 janvier 2011.* »

A contrario, sur le plan régional, les autres pays connaissent une transition vers la démocratie à l'arrêt.

Le Yémen se trouve dans une situation d'équilibre précaire et menace d'imploser, la Libye divisée, en proie aux milices hors de contrôle, se cherche désespérément un Etat, la Syrie subit encore une guerre civile sévère qui déborde sur le Liban voisin, ceci au moment où une coalition états-unienne déclare lutter contre l'État islamique auto-proclamé, en Syrie et en Irak.

En Egypte, les avancées démocratiques apparaissent bloquées, alors que l'armée a repris le pouvoir, depuis juillet 2013, avec le soutien massif de la population. Ailleurs dans l'espace arabe, des ajustements sociaux et constitutionnels calculés permettent aux dirigeants de pays comme le Maroc, l'Algérie ou le Bahreïn de canaliser, pour le moment, les revendications populaires les plus pressantes.

L'espace arabe vit donc une situation sociopolitique et sécuritaire pour le moins contrastée et plus que jamais riche d'incertitudes. Et, tout récemment, nous remarquons quelques faits allant dans ce sens. Extension du pouvoir des tribunaux militaires en Egypte, annoncée le lundi 27 octobre 2014, par un décret autorisant ces tribunaux à juger les civils accusés d'attaques contre les infrastructures de l'État, après une série d'attentats meurtriers visant les forces de sécurité.

Au Maroc, la situation sociale reste explosive avec la grève générale du 29 octobre 2014, décidée par les trois syndicats (UMT, CDT, FDT), contre les mesures jugées antisociales prises par le gouvernement et notamment sur le pouvoir d'achat, les retraites, les impôts directs, et le projet de la loi des finances 2015. Au Yémen, au début de l'automne, la capitale et ses principales institutions étaient tombées aux mains des rebelles houthis (chiites de rite zaydite), suscitant alors une profonde inquiétude des pays du CCG (Conseil de coopération du Golfe), inquiets de la situation explosive à Sanaa qui menaçait leur propre stabilité interne.

LA « RUE ARABE » DÉFAIT LE NÉO-ORIENTALISME

Depuis 2011, l'agitation sérieuse de la « rue arabe » a ceci de particulier que le (long) moment de rupture historique qu'il exprime intervient au sein de sociétés considérées par l'Occident comme figées dans un carcan aussi bien politique que culturel et cultuel qui semblait représenter l'éternelle « *exception arabe*. » Du moins, ce schéma exprime-t-il l'image que l'Occident porte sur l'Orient, depuis au moins le XIX^e siècle, comme dénoncé notamment par l'intellectuel palestinien Edward Saïd⁴.

L'essentialisation de l'espace arabe, qui serait resté à l'écart des avancées de la démocratie constatées partout dans le monde, au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, par le maintien de régimes autoritaires, a été largement présentée comme le fruit naturel d'une incompatibilité des sociétés arabo-musulmanes avec la modernité politique. Passivité, irrationalité, culture clanique, retards de civilisation, violence endémique et autres stéréotypes ont été véhiculés par de nombreux idéologues occidentaux, tel l'historien américain d'origine britannique, Bernard Lewis⁵, professeur à l'Université de Princeton et ancien conseiller de Benjamin Netanyahu, lorsque ce dernier représentait Israël à l'ONU, (1984-1988), puis conseiller de George W. Bush et partisan résolu de l'invasion de l'Irak, en 2003.

Edward Saïd exprime, ci-dessous, la quintessence du néo-orientalisme « banal » de Bernard Lewis « (...) *Le cœur de l'idéologie de Lewis à propos de l'islam est que celui-ci ne changera jamais, (...) que*

⁴ Voir à ce propos : Saïd Edward, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Le Seuil, Paris, 2005 (1^{ère} édition en français 1980, original en anglais 1978.)

⁵ Dès l'affaire de Suez (1956), Bernard Lewis avait introduit la notion très controversée jusqu'à nos jours de « choc des civilisations » qui sera reprise plus tard et largement popularisée par un autre idéologue américain, Samuel Huntington.

*toute approche politique, historique ou universitaire des musulmans doit commencer et se terminer par le fait que les musulmans sont des musulmans.*⁶ »

Mais l'image des sociétés arabes, sous l'emprise d'un islam archaïque, dominées par un sentiment de fatalisme social qui aurait paralysé des sociétés civiles atones ou parfois complices de l'autoritarisme, a été brutalement remise en question par la réalité de l'histoire en marche depuis 2011. Une dynamique illustrée par des sociétés civiles qui refusent désormais le déterminisme socioculturel et l'aboulie collective structurelle et dont la praxis révolutionnaire nous indique qu'il est encore possible d'imaginer construire un destin politique singulier dans l'espace arabe. Ce sont précisément ces sociétés civiles homogènes, dans toute la région MENA⁷, qui nous ont indiqué qu'elles partagent, avec les autres peuples du monde, les valeurs universelles de dignité, de liberté et d'espoir d'égalité, n'en déplaisent aux néo-orientalistes.

Malgré ce message universel exprimé par la « rue arabe », les réactions néo-orientalistes épidermiques se sont multipliées au sein de nombreux médias et auprès des intellectuels en Occident. Ainsi, jugeant les masses arabes incapables de se révolter spontanément contre les régimes autoritaires, le *New-York Times* prétendra, par exemple, à diverses reprises, que les révolutions arabes ont été préparées, voire mises en scène par les fondations et ONG américaines, actives dans l'espace arabe (*International Republican Institute (IRI)*, *National Democratic Institute (NDI)* *Freedom House*, *National Endowment for Democracy (NED*⁸), etc.⁹). Même s'il serait hasardeux de sous-estimer la capacité d'influence idéologique de tels instituts dotés de moyens financiers et logistiques considérables, et même si de très nombreuses organisations et ONG, nées depuis 2011, dans l'espace arabe postrévolutionnaires, sont effectivement financées par ces organismes américains de promotion de la démocratie (*voir infra*), réduire le « moment révolutionnaire » à un complot extérieur ressort d'une profonde erreur d'analyse, voire du simple mépris à connotation néo-orientaliste pour les peuples arabes.

Plus généralement, refusant à tout prix d'oser imaginer le soulèvement de masses arabes autrement que dans le contexte d'actions violentes et irrationnelles, car il y aurait alors un risque de

⁶ Edward Said, cité par *Shahid Alam*, *Counterpunch*, 28 juin 2003.

⁷ MENA est l'acronyme de « Middle East and North Africa » (littéralement, « Moyen-Orient et Afrique du Nord ») régulièrement utilisé dans les écrits académiques, économiques et d'affaires. Il désigne une grande région, depuis le Maroc au nord-ouest de l'Afrique jusqu'à l'Iran au sud-ouest de l'Asie, qui comprend généralement tous les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. La liste des pays y appartenant est celle-ci : *Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Éthiopie, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Mauritanie, Maroc, Oman, Qatar, Soudan, Syrie, Territoires palestiniens occupés, Tunisie et Yémen*.

⁸ Voir, par exemple, le site de la NED (National endowment for democracy) : www.ned.org. Un organisme de promotion de la démocratie américain ayant un statut d'organisation privée, alors qu'il est financé par des fonds publics votés annuellement par le Congrès.

⁹ Voir à ce propos : *Srolberg, Sheryl G*, « Shy US intellectual created playbook used in a revolution », *The New-York Times*, 16 février 2011.

déstabilisation de son schéma de pensée immuable, le « sujet néo-orientaliste » avait déjà cloisonné le débat, dès les premiers signes de l'étendue géographique des insurrections à l'ensemble de l'espace arabe, en 2011.

Fondamentalement, le schéma présenté était le suivant : une révolte limitée à une saison (un « printemps arabe ») qui engendre inéluctablement un haut risque de percée de l'islamisme radical, suivi d'une forte vague de reflux et de désenchantement de l'espoir révolutionnaire.

De ce schéma convenu, on peut, avec plus de trois années de recul, constater que les processus révolutionnaires, s'ils sont à l'arrêt dans de nombreux pays, n'en ont pas moins enclenché une dynamique sociétale profonde rendant bien improbable tout retour en arrière et qui laisse plutôt augurer un long processus révolutionnaire parsemé de moments de progressions et de reflux.

Quant aux mouvements et partis islamistes, ils n'ont en fait réussi nulle part à constituer une structure d'accueil majoritaire pour les électeurs en période postrévolutionnaire, comme le prouvent les exemples tunisiens (élections perdues par les islamistes, le 26 octobre 2014) et égyptiens (mobilisations monstres pour exiger le départ du président islamiste Morsi, en juillet 2013), malgré des victoires électorales initiales partielles. Quant au désenchantement, s'il est bien réel au sein même des activistes révolutionnaires, il est avant tout la conséquence d'une situation économique désastreuse dont les racines remontent à plus de quarante années de néo-libéralisme favorisant corruption et développement inégal sous le regard complaisant de l'Occident et de ses programmes d'aides humanitaires, largement focalisées sur les droits individuels, laissant les droits collectifs en retrait de leurs missions.

En réalité, la pensée néo-orientaliste tend à « essentialiser » une région qui est foncièrement hétérogène et autrement plus complexe qu'elle ne veut le faire croire, afin de dénaturer l'essence même des processus révolutionnaires que l'on peut à notre tour ici essentialiser en disant qu'ils sont tout simplement un vaste mouvement contre l'injustice.

Quelle que soit l'évolution, même à court terme, de la situation politique et sociale dans les différentes parties de l'espace arabe, il est clair que les thèses orientalistes auront été démenties par la réalité de la « rue » et de la « voix » arabes qui constituent aujourd'hui l'encadrement d'une nouvelle société civile à visée transformatrice.

LE PEUPLE OU LES «MASSES» (AL-JAMÂHÎR) EN RÉVOLTE DEPUIS UN SIÈCLE

Dans ce contexte néo-orientaliste, il faut garder à l'esprit l'historicité propre des révoltes et des insurrections qu'a connu l'espace arabe depuis la « grande révolte arabe » contre l'empire Ottoman (1916-1918). Mobilisations ouvrières, grèves générales, manifestations de rues, affrontements avec les forces de l'ordre, politiques de boycott, désobéissance civile, font en réalité écho à une « rue arabe » en mouvement vieille d'un siècle.

Hamit Bozarslan, directeur d'études à l'EHESS, définit cinq grands cycles de contestation depuis 1918: « (...) un premier cycle marqué, jusqu'en 1948, par les «grandes révoltes arabes» ; un second cycle, de 1948 à 1979, caractérisé par la naissance des «régimes révolutionnaires arabes» et les «mouvements armés de gauche» dans le monde arabe ; un troisième cycle, de 1979 à 1989, celui de «l'hégémonie islamiste comme syntaxe de contestation» ; un quatrième cycle, jusqu'en 2000, celui de la «contestation islamique armée dans le monde arabe» ; et, enfin, un cycle ouvert au début des années 2000, marqué par la «banalisation de la violence auto-sacrificielle ». »¹⁰

Contrairement donc à ce que laisseraient penser les poncifs médiatiques essentialistes, les insurrections arabes ne sont pas inédites au regard de l'histoire locale récente, bien au contraire. Mais l'espoir suscité par les nombreuses mobilisations sociales des années 2000, avait rapidement fait place à la désillusion dans les rangs des militants des sociétés civiles, en raison d'un fort regain d'autoritarisme et de répression.

Ce sentiment d'échec a notamment été illustré dans un appel rédigé par trente-six organisations civiles issues de onze États arabes et adressé aux dirigeants de ces pays, réunis fin mars 2007 à Riyad, en Arabie Saoudite.

Les auteurs de cet appel déplorent le recul de la liberté d'expression et la recrudescence de la répression des aspirations politiques.

Les signataires attirent ici l'attention des dirigeants arabes sur le fait que « (...) cette politique va probablement conduire les pays arabes à une poussée de violence et à une recrudescence du terrorisme et des conflits civils comme l'annonce la montée des replis identitaires, des crises ethniques et religieuses. Ces différentes formes de radicalisation constituent des substituts naturels à la politique d'étouffement systématique des mobilisations protestataires et à la violation des droits civils des décennies précédentes. Elles sont une conséquence de l'instrumentalisation de la religion

¹⁰ Bozarslan Hamit, « Sociologie politique du Moyen-Orient », La Découverte, Paris, 2011, page 10 à 21.

par les régimes en place pour légitimer leur pouvoir, ce qui a conduit à une domination de la dimension religieuse sur l'espace public dans la majorité des pays arabes (...) avec tout ce que cela implique sur les droits des femmes et sur les libertés d'expression, de pensée et de conviction.¹¹ »

De nombreux autres exemples attestent du fait que la majorité des pays arabes faisaient face depuis longtemps à une pression grandissante issue de leur population, en partie due à la transformation en profondeur du secteur associatif.

Que ce soit pour refuser l'autorité du colonisateur ou, ensuite, pour refuser le pouvoir arbitraire des dirigeants locaux, paysans, classes moyennes et ouvriers se sont mobilisés, au 19^{ème} siècle, comme au 20^{ème} siècle dans l'ensemble de la région MENA actuelle, et au-delà, jusqu'en Iran et en Afghanistan. Par exemple, citons la grande révolte de l'armée d'Égypte, en 1886, laquelle se rebelle, car elle estime que chacun doit avoir la possibilité d'accéder aux postes élevés, ou encore la révolte massive des paysans, toujours en Egypte, en 1919.

Pour ce qui concerne l'Égypte, depuis les années 1980, la « libéralisation » de l'économie mondiale avait entraîné l'Etat à la fermeture de nombreuses entreprises publiques et à la destruction partielle des services publics, provoquant à la fois l'augmentation de la pauvreté et l'explosion de la richesse ostentatoire de l'autre. En Égypte, le désir de changement qui a abouti au renversement de Moubarak, puis à la chute du président Morsi, trouve ses racines en partie dans cette réalité économique inégalitaire¹².

Et, en occident, on oublie trop souvent de mentionner le nombre important de grèves et de protestations qui n'a cessé de s'amplifier depuis 2004-2005.

Le journaliste Alain Faujas nous précise en l'espèce que « (...) l'arrivée au pouvoir d'une équipe de jeunes réformateurs, dans le sillage du fils du président, Gamal Moubarak, en 2004, a accéléré les privatisations, le toilettage de la fiscalité et l'allégement des formalités administratives », explique Sophie Pommier, spécialiste de l'Égypte et chargée de cours à Sciences Po. « Les bons résultats qui en ont résulté ont été claironnés, mais la base du régime, que constitue la classe moyenne où la fonction publique occupe une place essentielle, n'y a vu qu'une dégradation des conditions de vie (...)»¹³.

¹¹ Ben Néfissa Sarah, « Monde arabe : désillusions des sociétés civiles et gravité des enjeux. » Cetri, 2007. : <http://www.cetri.be/spip.php?article162>

¹² Le rôle de la bourgeoisie « nationaliste et compradore » égyptienne et tunisienne se limitait à quémander des prêts au FMI et à la Banque Mondiale et à se partager ensuite le capital ainsi emprunté avant de réprimer les soulèvements des gens victimes de la logique implacable des plans d'ajustements structurels qui visent avant tout à décharger l'Etat de ses responsabilités sociales au profit d'un système privé corrompu.

¹³ Faujas Alain, « En Égypte, la reprise économique n'a pas apaisé le sentiment d'injustice sociale », in *Le Monde*, 2 février 2011.

Ce mouvement de protestation de rejet du système a culminé en 2008, au moment où le prix des denrées alimentaires a brutalement augmenté¹⁴, sous l'effet d'opérations spéculatives d'un capital financier qui a délaissé les produits dérivés désormais réputés dangereux pour se rabattre sur une cible plus facile, les matières premières et l'agro-alimentaire. L'inflation galopante est alors rapidement apparue insupportable pour le portefeuille des citoyens, surtout du fait que les salaires de base étaient bloqués depuis 1984 autour de 25 dollars US par mois.

Mentionnons ici qu'en juillet 2012, soit 18 mois après la révolution, 25.000 ouvriers se sont mis en grève dans le secteur du textile pour revendiquer l'amélioration de leurs conditions de travail, la revalorisation de leurs salaires et le renvoi des cadres corrompus.

Gilbert Achcar nous explique dans son ouvrage *« Le peuple Veut »* l'importance symbolique des révoltes massives de Gafsa (Tunisie) et de Mahalla (Egypte), en 2008 : « (...) *Dans ces deux pays, les soulèvements ne furent donc pas « un coup de tonnerre dans un ciel serein », l'activité et l'organisation des salariés joua un rôle décisif. C'est cette caractéristique des deux pays – la force relative de leur mouvement ouvrier, vecteur d'une montée des luttes sociales – qui en fit les « maillons faibles » de la chaîne des régimes arabes (...).*¹⁵ ». En effet, luttes ouvrières, revendications salariales, mouvement des femmes, utilisation des nouvelles technologies de communication, aspirations universelles à l'émancipation commune pour ces deux mouvements ouvriers précurseurs des révoltes de 2010-2011. Le maintien d'une conscience politique en Egypte et en Tunisie chez les masses ouvrières a joué un rôle déterminant dans l'éclatement de la colère, consécutive à la dégradation profonde des conditions de vie des gens¹⁶, en 2010-2011.

QU'EST-CE QUE LA SOCIÉTÉ CIVILE ?

Depuis le début des révoltes de 2011, la société civile qui s'est mobilisée de manière tout à fait informelle dans l'espace arabe a résolument choisi l'allégeance citoyenne pour délaisser les allégeances communautaires et particularistes, comme les structures plus formelles traditionnelles

¹⁴ Deuxième importateur mondial de blé, l'Égypte a subi de plein fouet la flambée des cours mondiaux, et la foule en colère n'a cessé de grossir devant les boulangeries subventionnées par l'Etat, où le pain est dix fois moins cher que le pain non subventionné.

¹⁵ Achcar Gilbert, *« Le peuple veut. Une exploration radicale du soulèvement arabe »*, Arles, Actes Sud (Sindbad), 2013.

¹⁶ « Selon l'ONU, 18 % des Égyptiens vivent sous le seuil de pauvreté, mais 40 %, selon les ONGs. Le paradoxe tunisien d'une économie relativement florissante générant de profondes insatisfactions populaires se retrouve en Égypte, mais à son paroxysme. Cela explique la dégradation de la note de ce pays par les agences de notation, l'effondrement de sa Bourse de 20 % et les 100 points de base d'intérêt supplémentaire infligés à sa dette souveraine, depuis début janvier. D'où l'annonce par le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Dominique Strauss-Kahn, mardi 1er février 2011, que l'organisation était prête à aider l'économie égyptienne. » Source : Faujas Alain, « En Égypte, la reprise économique n'a pas apaisé le sentiment d'injustice sociale », *Le Monde*, op cit. 2 février 2011.

de la société civile. Ceci représente un acquis réel et probablement durable de ces mobilisations populaires sur le plan sociétal.

Et, en cette période post-révolutionnaire, si toute généralisation concernant un espace géographique aussi diversifié que la région MENA est aventureuse, on constate que la question de la société civile (*al-mujtama al-madani*) s'y pose désormais partout avec force.

Du fait de sa généalogie conceptuelle contrastée et de son caractère polysémique, la « société civile » se prête à une multitude de définitions et de délimitations conceptuelles.

Et il nous semble nécessaire d'écarter une approche normative de la société civile qui consisterait à dire ce qu'elle « doit être » et, au contraire, d'identifier la manière dont « pensent et se définissent » les activistes civiques qui s'en revendiquent aujourd'hui dans l'espace arabe.

Généralement, la « société civile », illustre ce qui se situe « en-dehors » des structures de l'État et s'apparente à une critique renouvelée de l'agencement démocratique des États. Le concept de société civile renvoie aussi à des réalités sociopolitiques complexes et mouvantes que l'on souhaite décrire, interpréter ou critiquer.

La société civile représente donc tout ce qui ne relève pas directement de l'État, ni du champ militaire, ni de la logique fonctionnelle du marché, ou encore du domaine de l'intimité des individus. Selon les différentes grilles de lecture, la société civile peut avoir pour fonction de représenter un contre-pouvoir politique, elle peut participer à un renouvellement des élites politiques, ou représenter l'espace privilégié pour la classe dominante pour exercer son hégémonie par la diffusion et la consolidation de son idéologie. Enfin, la société civile peut s'occuper de la gestion de problèmes sociaux et économiques qui ne sont plus pris en charge par l'État ou qui sont délaissés par le marché.

Selon l'UNESCO, la « société civile » regroupe l'ensemble des associations à caractère non gouvernemental et à but non lucratif, si on généralise la définition que cette organisation à vocation universelle donne pour le domaine de l'éducation. Il s'agit donc de « l'auto-organisation de la société, en dehors de tout cadre institutionnel, administratif ou commercial¹⁷. »

En 1986, l'universitaire français François Rangeon¹⁸ nous indique par ailleurs qu'il s'agit d'être prudent lorsque l'on évoque la société civile tant cette notion est complexe : « (...) *La société civile est une des notions les plus ambiguës du débat politique actuel. Pour les uns, la société civile se définit par opposition à l'État : le programme libéral, dit G. Sorman, doit retracer en clair la frontière*

¹⁷ Source, UNESCO.org.

¹⁸ Rangeon François, Maître de Conférences à l'Université d'Amiens.

entre l'Etat et la société civile, la société civile étant l'ensemble des institutions (famille, entreprise, associations...) où les individus poursuivent des intérêts communs sans interférence de l'Etat et, selon des procédures qui leur sont propres, élaborent des valeurs spécifiques. Pour d'autres, la société civile ne serait pas le simple envers de l'Etat, mais au contraire le lieu où le privé et le public s'interpénètrent. L'ambivalence du rapport de la société civile à l'Etat, qu'il soit d'extériorité ou de complémentarité, s'articule avec une double approche de la société civile, que les uns réduisent à sa dimension économique alors que d'autres insistent au contraire sur la nécessité de valoriser toutes les dimensions non marchandes de la société civile. Cette société civile, si souvent invoquée aujourd'hui et parée de multiples vertus : liberté, initiative auto-organisation... se caractérise donc par l'hétérogénéité de son contenu.¹⁹ (...)»

Concept incontournable de la philosophie politique occidentale, la notion de société civile connaît une popularité croissante, surtout avec les transformations politiques fondamentales qu'ont connu l'Amérique latine et l'Europe de l'Est, au cours des années 1980-1990 et avec la multiplication des interventions des organismes humanitaires partout dans le monde, et ce compris dans l'espace arabe.

Pour le philosophe Jürgen Habermas²⁰, théoricien de l'agir communicationnel, la société civile qui s'exprime dans l'espace public est constituée « d'associations, d'organisations et de mouvements qui condensent, répercutent, en les amplifiant dans l'espace public politique la résonance que les problèmes sociaux trouvent dans les sphères de la vie privée. »

Sous l'influence d'Habermas, les chercheurs Jean Louise Cohen et Andrew Arato ont proposé une nouvelle réflexion sur la société civile en la considérant comme liée uniquement au domaine du social, en la séparant des activités économiques et de la représentation des intérêts ou des fonctions étatiques.

Fondamentalement, ils distinguent deux conceptions dominantes de la société civile²¹.

- La société civile comme contre-pouvoir contestataire et revendicatif (par exemple, les mobilisations collectives et les associations « civiques » en Europe de l'Est).
- La société civile actrice du développement via les ONG, une conception qui fait de la société civile un « Tiers Secteur ».

¹⁹ Rangeon François, « Société civile : histoire d'un mot », in *La société civile*, Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique (Université de Picardie), PUF, Paris, 1986, pp.9.

²⁰ Habermas Jürgen, « L'espace public », Paris, Payot, 1992; « Théorie de l'agir communicationnel », Paris, Fayard, 1981.

²¹ Cohen Jean & Arato Andrew, « *Civil Society and Political Theory* », Cambridge MIT Press, 1992.

Selon eux, la société civile produit du capital social relationnel mobilisable pour résister, dans l'espace public, à une situation de crise sociale et nécessaire au développement économique et au bon fonctionnement d'une société démocratique.

Ces deux chercheurs définissent la société civile comme « *une sphère d'interactions sociales entre l'économie et l'Etat, composée essentiellement de la sphère privée, de la sphère des associations, des mouvements sociaux et des formes de communications publiques (...)*²² ».

Pour sa part, Antonio Gramsci (1891-1937), une des figures emblématiques du marxisme « hétérodoxe » italien, co-fondateur, avec Togliatti, du parti communiste italien, introduit une conceptualisation originale de la société civile. Pour expliquer la dynamique du changement social, Gramsci privilégie le rôle des superstructures, constituées des sociétés civiles et politiques. La société civile est constituée selon lui d'un ensemble d'institutions privées incluant Églises, système éducatif, syndicats, associations, etc., dont la fonction principale est de diffuser les valeurs qui mènent à la reproduction de l'hégémonie sociale du groupe dominant. Gramsci souligne ici le rôle de l'idéologie dans l'accomplissement de la domination. Or, celle-ci ne passe pas uniquement par la coercition mais également par le consentement de la part des citoyens. La domination suppose qu'elle soit acceptée car perçue comme « naturelle » par les citoyens. Ce processus passe par une intériorisation des logiques d'obéissance pour lesquelles la société civile joue un rôle stratégique essentiel.

Le point de vue Gramscien souligne la fonction majeure réservée à la société civile qui consiste à diffuser des normes et des valeurs illustrant une certaine conception de la vie en société, des rapports entre individus et groupes sociaux, de la relation à l'État, de représentations relatives à l'ordre, au pouvoir et à la légitimité politique.

Pour Antonio Gramsci la société civile peut se lire selon la double lecture qui suit :

- la société civile comme expression d'institutions hégémoniques où s'expriment l'idéologie, les croyances, les valeurs de la classe dominante.
- la société civile comme lieu de conflits, de révolution d'une classe ouvrière enfin éclairée.

Appliquée à la réalité de l'espace arabe, la perspective gramscienne, somme toute dépassée dans les termes (marxistes), mais moins peut-être dans les faits, permet d'appréhender les sociétés civiles qui représenteraient un pôle social potentiellement générateur de nouvelles solidarités à créer, indispensables pour répondre aux inégalités économiques et sociales, nées de la toute puissance

²² "We understand 'civil society' as a sphere of social interaction between the economy and state, composed above all of the intimate sphere (especially the family), the sphere of associations (especially voluntary associations), social movements, and forms of public communication. Modern civil society is created through forms of self-constitution and self-mobilization. It is institutionalized and generalized through laws, and especially subjective rights, that stabilize social differentiation. While the self-creative and institutionalized dimensions can exist separately, in the long term both independent action and institutionalization are necessary for the reproduction of civil society (Cohen et al. 1992, ix)."

d'un système économique de la rente allié à un secteur privé favorisé par un marché autorégulé (libéralisme) et à la faiblesse structurelle de l'intervention des pouvoirs publics, depuis les années 1970-1980.

La différence fondamentale entre la perspective gramscienne et les autres approches de la société civile que nous avons observées réside dans le fait que chez Gramsci la « société civile » n'est pas neutre sur le plan axiologique et est supposée participer activement à la transformation sociale en pleine autonomie par rapport à l'Etat.

La participation citoyenne à la « polis » par l'intermédiaire d'une société civile autonome, non seulement de l'Etat mais aussi de toute idéologie hégémonique pourrait alors satisfaire l'appétit de dignité de la « rue » et de la « voix » arabes, voire, peut-être, concrétiser la « révolution civile » après avoir connu, en 2011, une « révolution politique » avec la chute des autoritarismes, puis une transition démocratique et constitutionnelle, plus ou moins nette, selon les cas.

Nous confronterons ci-dessous cette piste de réflexion avec l'exemple de la mutation la plus récente de la société civile tunisienne.

LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS L'ESPACE ARABE AVANT 2011

Le processus d'autonomisation de la société civile arabe est marqué par le renouveau de la notion de société civile consécutivement aux révolutions de 2011 qui ont introduit la question de la « civilité » de l'État et des rapports entretenus par ce dernier avec la religion, les forces armées et les groupes sociaux autonomes.

Le critère de fixation à un déterminisme culturel et politique le plus fondamental concernant la société civile dans l'espace arabe est précisément illustré par l'idée selon laquelle l'État et la société s'interpénètrent à un degré tel qu'ils se confondraient totalement et rendraient toute distinction entre État, société civile et famille inopérante.

Pour contredire ceci, rappelons que depuis les insurrections de 2011, le « peuple arabe » qui semblait avoir disparu depuis des décennies a refait surface. Et ce que l'on dénommait jusqu'alors avec mépris « la rue arabe » s'est subitement transformée en « peuple en révolte » contre l'Etat-pouvoir, par-delà les clivages sociaux, communautaires, culturels, de genres ou politiques.

Mobilisé par des mots d'ordre simples et clairs, loin de tout jargon partisan, idéologique, religieux ou particulariste, le corps social retrouvé dans son unité s'est fondu dans la revendication de la dignité,

de la liberté politique, de l'alternance du pouvoir, de la fin de la corruption, de la justice sociale et donc d'un horizon du possible fermement désiré en termes de droit au travail et aux salaires décents.

Ce sont les citoyens eux-mêmes qui ont choisi leurs formes de mobilisation, par delà les clivages binaires culturels, culturels, de genre et politiques. Partout, on s'est méfié des structures politiques existantes et des corps intermédiaires traditionnels.

C'est ainsi que s'est formée une cohésion horizontale inédite pour permettre une réelle collaboration entre les différentes strates sociales.

Cette dynamique contestataire s'est concrétisée avec l'apparition d'un imaginaire collectif focalisé sur l'appartenance citoyenne active. Les acteurs principaux des révoltes ne voulaient pas occuper le champ politique, ce qui marque une rupture avec les démonstrations révolutionnaires traditionnelles. Sans dimension prophétique, sans modèle d'avant-garde à proposer, l'étape révolutionnaire de 2011 marque l'émergence d'un champ culturel nouveau, celui de la citoyenneté assumée au niveau collectif, mais aussi au niveau individuel où l'on peut considérer qu'une nouvelle subjectivité est née des événements de 2011.

C'est sur ce terreau qu'est née la « nouvelle société civile » qui remet fondamentalement en cause l'inévitabilité de la frontalité intolérante traditionnelle entre les différents groupes sociaux pour arriver à une égalité implicite dans l'activisme citoyen.

Cette pratique commune de la citoyenneté, au quotidien, a construit une citoyenneté nouvelle rejetant aux oubliettes la « maladie occidentale » qui réduisait les peuples arabes dans un déterminisme d'incapacité d'être des « groupes humains actifs », responsables de leur propre destin. Avec les processus révolutionnaires de 2011, on ne se réfère plus à l'Occident, mais bien à une subjectivité, du peuple et de l'individu entraînés naturellement par un désir démocratique.

Dans cette perspective, l'individu « arabe » ne se définit plus comme une « victime de l'Occident » ou de l'Etat autoritaire dont il est le citoyen, mais bien par rapport à une identité nouvelle (le « je ») qui fait la part belle à ses droits individuels, mais aussi aux droits collectifs.

Dans la plupart des pays de l'espace arabe en révolte, l'unité du corps social s'est alors propagée avec une méthode radicale de délibération et de dialogue choisie par les citoyens. Cette autonomisation du corps social suggère que la représentation politique a failli avec des parlements de façade et que seul le « présent » peut combler le manque politique avec notamment le refus de se limiter à l'aménagement des structures de représentation en place.

Aujourd'hui, à l'automne 2014, on constate que ces mouvements sont en passe de réussir la « révolution civile » voire une « révolution culturelle », alors que la « révolution politique » reste en

suspens, malgré le départ de quelques dictateurs et la tenue d'élections libres, en Tunisie et en Egypte.

Pour la première fois, ici dans la réalité quotidienne (en Tunisie) ou là dans l'imaginaire collectif (dans l'ensemble de l'espace arabe) a émergé un espace public digne de ce nom pour permettre la tenue de délibérations ouvertes sur des sujets de société ou politiques.

Si on a pu constater une réappropriation collective d'espaces clés (places publiques, commissariats, etc.), ces « sociétés civiles en mouvement » se sont néanmoins rapidement retrouvées confrontées aux forces contre-révolutionnaires (anciens régimes, pressions extérieures, volonté de stabilité.)

Le concept « occidental » de société civile a commencé à pénétrer le monde arabe avec force après les révolutions à l'Est de l'Europe, en 1989-1991, avec peut-être la possibilité pour le monde arabe d'une contagion de la phase active de la démocratisation observée ailleurs dans le monde.

Pour les Occidentaux, la société civile dans l'espace arabo-musulman exprime une attente libérale et sert à diffuser et à consolider la démocratie de marché via l'industrie de l'aide internationale. Cette conception courante correspond à une approche minimaliste de la société civile.

Sur le terrain, la société civile est un processus de standardisation des pratiques institutionnelles avec un principe déterminant de rationalisation et de pression de l'économie capitaliste de marché. L'aide occidentale, qui est fondamentale pour le monde arabe, a renforcé cette définition minimaliste et dépendante de la société civile.

Le canon occidental de la société civile est ainsi représenté par un nombre important d'associations intermédiaires entre l'Etat et la sphère de production.

La réalité empirique de l'espace arabe démontre bien qu'une sphère associative a toujours existé, tout d'abord dans une version pré-moderne (familles, corporations, guildes, oulémas), puis moderne (associations caritatives, ONG.)

Depuis la chute du mur de Berlin, la société civile arabe a évolué lentement et s'est imposée dans les discours internes et externes sur le développement, avec pour objectif implicite de canaliser les forces islamistes et progressistes de gauche et pour permettre aussi de développer des partenariats Nord-Sud sur une base libérale stable, ce afin de former une sorte de communauté d'intérêt entre les régimes autocratiques du Sud et les pays occidentaux soucieux avant tout de la stabilité des pays arabes.

Globalement, les associations et les ONG de services et d'assistanat social, majoritairement dominées par les organisations islamiques, comme les Frères musulmans en Egypte, ont été dominantes dans le paysage de la société civile « organisée » arabe au cours de la période 1980-2000.

Logiquement, les rares collectifs et ONG visant la mobilisation sociale et politique et prônant le changement de régime étaient largement réduites au silence et se caractérisaient par une assise sociale tout à fait marginale.

Sarah Ben Néfissa²³ résume bien, ci-dessous, la situation traditionnelle de la société civile arabe : *«Jusqu'au début des années 2000, le paysage « civil » égyptien était enfermé dans le cadre des relations entre les deux acteurs dominants de la vie politique égyptienne, à savoir l'État et les Frères musulmans. Les organisations dites « de la société civile », principalement les associations égyptiennes étaient des sortes de démembrements de l'administration locale chargées de pallier le désengagement social de l'État. De ce point de vue, les concepts de « privatisation » et de « décharge » peuvent parfaitement être mobilisés pour analyser le secteur associatif égyptien. En fait, ce secteur participe de la stratégie du régime politique égyptien de dépolitisation des institutions politiques notamment sur le plan local.²⁴ (...) »*

Pour ce qui concerne l'Egypte, depuis les années 1980, le cadre d'exercices des activités des associations était déterminé par la sujétion de ces dernières à l'Etat ou à ses structures périphériques, y compris l'armée, mais aussi aux Frères musulmans, très actifs sur le plan de l'assistance locale au moment où les pouvoirs publics s'étaient largement désengagés socialement depuis l'orientation résolument libérale de l'économie.

Cette véritable privatisation partielle de l'appareil d'Etat au profit de la société civile a permis un net renforcement de l'autorité étatique, à mesure que les nombreuses associations et ONG apolitiques occupaient le terrain social. Il s'agissait ici pour l'Etat d'éviter à tout prix la politisation de la société civile.

Les Frères musulmans ont trouvé leur compte dans cette stratégie étatique qui leur a permis d'être reconnus comme un réseau d'aide social proche et à l'écoute des gens, en ce compris pour les services médicaux et d'éducation.

²³ Chargée de recherches à l'Institut de Recherches pour le développement (IRD) (Le Caire.)

²⁴ Ben Néfissa Sarah « Égypte : révolution et société civile en gestation », *Humanitaire* [En ligne], 29 | 2011, mis en ligne le 20 juillet 2011. URL : <http://humanitaire.revues.org>.

Le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), dans son rapport de 2008 sur le développement humain en Egypte²⁵, « *Le contrat social en Egypte : le rôle de la société civile* » est très explicite à ce propos.

Le rapport, rédigé par quelques 300 chercheurs, examinait les problèmes rencontrés par 20.000 organisations de la société civile et proposait des démarches pratiques pour optimiser leur rôle dans le processus de réformes politiques et sociales.

Le rapport du PNUD insiste sur le fait que l'amélioration du cadre légal et administratif au sein duquel opèrent ces organisations devient indispensable.

Citons ici le rapport : « (...) *La société civile doit constituer le domaine légitime de l'engagement des citoyens dans la transition démocratique. (...) Sans abandonner son rôle, l'Etat doit alléger son monopole pour libérer un espace pour la société civile, notamment dans les domaines de la santé et de l'enseignement pour les moins riches. Mais si les ONG peuvent compléter les efforts du gouvernement pour le développement en incitant la participation communautaire dans la réalisation et le contrôle des projets or, aujourd'hui, « les canaux de communication entre le gouvernement et les ONG demeurent restreints (...).*»

En Egypte, la situation 'traditionnelle' de sujétion au pouvoir pour les sociétés civiles arabes s'est considérablement modifiée depuis le début des années 2000, moment où l'on a pu observer la multiplication du nombre d'ONG désormais « engagées » sur le plan social. A ce moment, la société civile égyptienne a évolué, en apparence et selon le discours officiel, vers une relative *autonomie de fonctionnement*. Tout d'abord du fait de la prise de conscience par le pouvoir que les associations dirigées par les Frères musulmans pouvaient représenter un danger politique à court ou à moyen terme du fait de leur proximité avec le peuple.

Il s'est en fait agi à ce moment pour le pouvoir égyptien d'attirer les capitaux étrangers vers des associations nouvellement créées et directement contrôlées par lui, en dehors de la sphère d'influence des Frères musulmans.

C'est ainsi que furent institués entre 2000 et 2003 des Hauts conseils²⁶, véritables partenariats triangulaires entre la société civile, les bailleurs de fonds internationaux et le pouvoir.

Trois Hauts conseils ont été créés avec des thèmes attirants pour les donateurs étrangers. Le Conseil national pour la femme,²⁷ le Conseil national pour les droits de l'homme²⁸ et le Conseil national pour l'enfance et la maternité qui dépend du ministère de la Famille.

²⁵ PNUD. Rapport sur le développement humain en Égypte 2008, « Le Pacte social et le rôle de la société civile. »

²⁶ Voir à ce propos le rapport du PNUD sur l'Égypte daté de 2008, « Le Pacte social et le rôle de la société civile », qui nous sert de référence-source pour cette section.

Ce nouveau verrouillage de la société civile égyptienne, sous couvert d'une prétendue libéralisation des ONG s'est cependant réellement amoindri dès 2004 où l'on a constaté une montée d'ONG « engagées » cette fois clairement sur le plan politique.

Car les mécanismes de cooptation et de libéralisme factices, évoqués plus haut, ont engendré des dynamiques d'activisme différentes et alternatives, non souhaitées par le pouvoir et qui sont restées en grande partie cachées. Or, c'est précisément dans ces nouveaux espaces d'activisme que les révoltes arabes se sont préparées. En effet, petit à petit, la « *société civile plurielle* » s'est constituée en marge de l'Etat en multipliant les réseaux catégoriels et en créant un nombre sans cesse croissant de collectifs mus par des ambitions revendicatrices. Les thèmes autour desquels cette nouvelle société civile s'est constituée à partir de l'idée de base de la promotion de droits de l'homme s'est alors diversifiée pour toucher toute une série de personnes : les droits des travailleurs, le soutien aux victimes de la torture et des traitements dégradants, les services syndicaux, les droits de paysans, les droits de la femme, l'indépendance de la sphère judiciaire ou le droit au logement décent.

Sur le plan de la mobilisation politique, le mouvement associatif *Kifāya*²⁹, est né en 2004 et va orienter ses revendications sur la demande de plus de démocratie et sur son refus de l'arrivée programmée au poste de Président du pays de Gamal Moubarak, fils d'Hosni Moubarak.

Déjà relayé à l'époque par les médias sociaux locaux, *Kifāya* a démontré, près de sept ans avant la chute de Moubarak, qu'un petit groupe informel indépendant dirigé par des jeunes gens pouvait maintenir la pression sur le pouvoir sans disparaître du paysage social par la répression policière et organiser des actions publiques saluées aussi sur des réseaux sociaux à l'étranger.

Kifāya s'est fait connaître du grand public lors d'une manifestation dans les rues de la capitale le 12 décembre 2004, appelant à une large réforme démocratique du système politique égyptien. Plus tard, en mai 2010, à l'occasion du 82ème anniversaire du Président Moubarak, le mouvement a organisé une conférence de presse dans laquelle il réclamait la fin du régime actuel et appelait à la désobéissance civile !

²⁷ Fondé par décret présidentiel en 2000 et dirigé jusqu'en 2011 par Suzanne Moubarak, épouse du président déchu.

²⁸ Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a été créé en 2003 et est présidé par Boutros Boutros Ghali. C'est la seule institution nationale en Egypte dont les statuts légaux organisent un bureau de dépôt de plaintes. Un Comité des plaintes a été créé en 2004 ; soutenu par un projet financé par l'Union européenne, le Comité s'est transformé en Bureau de l'Ombudsman au sein du Conseil national des droits de l'homme.

Entre 2007 et 2009, l'Ombudsman a traité plus de 38 000 dossiers dans les domaines des services (accès à l'eau et à l'électricité, éducation et santé,...) Source : Le défenseur des droits.fr.

²⁹ *Kifāya* se nomme également « Mouvement égyptien pour le changement » ou « Mouvement égyptien pour l'ajournement de l'amendement [de la constitution] Le terme signifie « ça suffit ! », « stop ! », voire « il y en a assez ! ». Bien que le mot « *kifāya* » soit également employé par d'autres mouvements, notamment au Liban, dans les médias, ce mot-contenu désigne sans conteste le Mouvement égyptien pour le changement.

Kifāya est sans conteste l'exemple le plus éloquent du processus de politisation des acteurs associatifs en Egypte, et un exemple pour tous les pays de la région au moment où les nouvelles technologies font circuler rapidement les informations.

Pour résumer ce dernier point, on peut lire dans le baromètre 2013 des sociétés civiles³⁰ que « *les mouvements citoyens informels se sont peu à peu structurés, jusqu'à être reconnus comme partie intégrante de la société civile et passerelle vers l'activisme politique (...) où l'ouverture du champ médiatique a permis de dessiner les contours d'un nouvel espace citoyen.* »

Ici, se pose pour nous la question de savoir dans quelle mesure les révoltes arabes sont le produit de l'activisme de la société civile ou de ce qu'il est désormais convenu de nommer les « nouveaux mouvements sociaux. » La question de la dépendance relative de ces nouveaux espaces de liberté vis-à-vis des bailleurs de fonds étrangers est aussi posée.

Remarquons ici que le « *paradigme de la démocratisation* », susceptible d'expliquer les changements de régime et les révolutions, accorde une grande importance à l'activisme de la société civile dans le changement de régime.

Selon ce paradigme, aussi illustré par la transitologie (étude de la transition des régimes), les régimes autoritaires sont appelés à évoluer vers le régime démocratique via la mobilisation des sociétés civiles mues par le désir de démocratie.

Mais des critiques visant cette conceptualisation normative libérale de la société civile se sont ajoutées à une critique plus générale des tenants de la démocratisation. Le chemin est-il toujours linéaire, la marche de l'histoire donne-t-elle toujours raison à l'idéalisme hégélien ?

De fait, de nombreuses études sur la société civile en général et sur l'activisme de la société civile dans le monde arabe en particulier, sont venues contrer les hypothèses libérales de la transitologie. Ainsi, au lieu de favoriser la démocratisation, les progrès de la société civile sont souvent perçus, au mieux, comme inefficaces dans la lutte contre l'autoritarisme et, au pire, comme un mécanisme reproduisant les schémas autoritaires et servant, en fin de compte, à renforcer les régimes autoritaires, comme nous l'avons observé à propos de l'Egypte au début des années 2000 avec la libéralisation factice des ONG.

³⁰ *Le baromètre 2013 des sociétés civiles* (CCFD-Terre solidaire), page 52.

Les révoltes arabes de 2010-2011 viennent-elles confirmer les hypothèses linéaires de la transitologie ? Souvenons-nous que la société civile traditionnelle, c'est-à-dire les groupes « apolitiques » établis de longue date dans la société civile, dont les islamistes, ont été globalement absents des manifestations massives, aussi bien en Tunisie, en Egypte, en Libye qu'en Syrie.

Le cas des Frères musulmans en Egypte est éloquent, dans la mesure où les dirigeants de la confrérie, qui constitue sans doute le principal acteur de la société civile égyptienne depuis les années 1980, ont beaucoup hésité à appeler leurs membres à se joindre aux premiers manifestants et à fournir leur appui logistique aux masses populaires.

Pour ce qui concerne la révolte en Tunisie, Bechir Ben Yahmed nous indique d'ailleurs « (...) *qu'aucun parti, aucune organisation syndicale, aucun homme, aucune femme politique n'a initié ce mouvement populaire, n'y a été impliqué (...) ³¹* », soulignant par là le faible engagement de la société civile traditionnelle, du moins au début de la révolte³². En réalité, les membres de la société civile traditionnelle ont plutôt participé aux manifestations à titre personnel, et non dans le cadre d'une action concertée de l'association à laquelle ils appartenaient.

VERS UNE « NOUVELLE SOCIÉTÉ CIVILE. » L'EXEMPLE DE LA TUNISIE

La modernité politique venue de l'Occident par la mise en place de l'économie libérale depuis les années 1970 n'avait pas conduit à la construction d'un univers symbolique de liberté, mais depuis 2011, la société civile s'est résolument engagée vers l'autonomie.

Au vu des événements de 2011, il apparaît nécessaire d'actualiser la définition de la société civile arabe en reconnaissant, non seulement qu'elle ne devrait pas avoir qu'une connotation normative et libérale, mais encore, qu'elle ne concerne pas seulement des structures et des organisations hiérarchiques formelles traditionnelles.

La société civile ne se limite plus désormais à sa forme organisée, ni aux ONG à l'approche développementaliste qui pose comme principe que la clé du progrès se met en marche lorsque les bailleurs de fonds des pays riches apportent leur aide aux acteurs non étatiques, en particulier aux ONG.

³¹ Ben Yahmed Bechir. « Jours de victoire... » *Jeune Afrique*, n°2610, janvier 2011.

³² Contrairement au cas du Yémen où les groupes organisés formant la société civile traditionnelle se sont manifestés clairement aux côtés des masses populaires descendues dans la rue.

Ce que nous indiquent les insurrections arabes, c'est qu'avec la fin de la peur du pouvoir et de sa logique répressive, l'engagement sur des questions politiques, sociales et économiques n'est plus réservé aux anciennes structures formelles souvent corrompues, et que les citoyens disposant d'un accès aux espaces d'expression peuvent désormais se mobiliser seuls, via leurs propres réseaux.

L'activisme civil dans le contexte des insurrections arabes peut se résumer comme suit :

1. Une remarquable revitalisation du principe de citoyenneté active.
2. L'émergence d'un vrai contre-pouvoir de la société civile, indépendante des ONG et de l'influence directe occidentale.
3. Un mouvement de masse fluide, créatif, spontané qui exprime une volonté de défense des droits collectifs, notamment via les syndicats indépendants et de nouvelles ONG indépendantes.
4. Le souhait des masses en révolte ne se limite pas au désir de changement politique et constitutionnel.

En clair, on a bien vu une capacité des foules mobilisées à insuffler un sens nouveau à la définition en mouvement de la société civile.

En réalité, l'aide internationale et la diffusion d'ONG avait toujours empêché la constitution du lien organique entre communauté humaine et les institutions formelles (néolibéralisme qui sacralise les initiatives privées et exige le retrait de l'Etat des services publics).

L'origine de l'absence d'indépendance de la société civile est à rechercher dans les années 1950 et 1960 où le moteur déterminant de l'aide internationale empêcha toute volonté d'indépendance de la société civile. Les droits collectifs étaient ignorés par l'aide internationale et refusés aux collectivités locales.

L'aide au développement avait d'ailleurs été trop longtemps guidée par les puissances occidentales. Le cas de l'aide américaine exprime bien cette situation avec une vision purement technique du développement (apporter des techniques d'irrigation, par exemple, plutôt que de proposer des réformes agraires).

Dans cette logique, depuis plus de 50 ans, les bailleurs de fonds avaient suivi un schéma clair de dépolitisation des programmes de développement.

Les Frères musulmans, en Egypte, étaient d'ailleurs tout à fait en phase avec cette dépolitisation, avec l'instauration des micros crédits et autres pratiques néolibérales qui favorisent l'essor du secteur privé qu'ils chérissent encore aujourd'hui.

La transformation de la subjectivité qui résulte de la liberté retrouvée ou du sentiment d'une capacité d'agir constitue l'un des principaux résultats des mobilisations initiées en 2011 et pourrait avoir un effet à long terme sur la conception et les formes concrètes de la citoyenneté et de la démocratie dans l'espace arabe.

Pour les activistes de l'espace arabe, la démocratie ne se cantonne pas à une question de réforme institutionnelle. Ils développent une conception culturelle de la démocratie pensée comme une culture qui se déploie dans les pratiques citoyennes, que ce soit en prenant part au débat public ou en étant plus à l'écoute du point de vue des autres.

« Cette *"société civile informelle"* », selon l'expression de la politologue Sarah Ben Néfissa, « implique toutes les classes sociales, embrasse les causes les plus diverses. Elle partage surtout un même mode d'action : "Le passage à la rue, le choix de l'informalité" sans demande d'autorisation pour se constituer et tenir des réunions ou des manifestations, le fonctionnement en réseau et l'adhésion individuelle. (...)»³³ »

Voici trois exemples, parmi de nombreux autres disponibles, de nouvelles ONG tunisiennes influentes, aujourd'hui financées par l'étranger, créées depuis les insurrections de 2011 et particulièrement actives actuellement en tant que « contre-pouvoir ».

1. « Al Bawsala » (la boussole) :

Slogan : *"Promoting democracy in Tunisia"*.

Al Bawsala est une ONG de droit tunisien, née en 2011, qui se veut indépendante de toute influence politique. Elle œuvre pour le développement d'une société civile actrice du changement. Pour ses jeunes dirigeants, la révolution n'est pas encore achevée et elle entend notamment lutter contre l'Etat policier toujours en place qui fait la chasse aux jeunes.

Comme l'indique son site internet³⁴, l'ONG s'est fixée trois objectifs principaux :

- Replacer le citoyen au cœur de l'action politique en lui donnant les moyens de s'informer sur l'activité des élus et de défendre ses droits fondamentaux ;
- Etablir des relations avec les élus et les décideurs afin d'œuvrer à la mise en place d'une bonne gouvernance et d'une éthique politique ;
- Participer à la défense de l'idée de progrès social et d'émancipation du citoyen. »

³³ Talon Claire, « En Egypte, la démocratie se construit par le bas. », in *Le Monde*, 5 octobre 2012.

³⁴ <http://www.albawsala.com/>

Le projet principal de l'organisation consistait jusqu'ici en un observatoire de l'Assemblée nationale constituante (ANC), le projet « marsad.tn.»

Cette initiative innovante de surveillance étroite du travail quotidien des députés a offert aux Tunisiens un accès libre aux informations liées à la vie quotidienne de l'ANC via un répertoire des élus actualisé en continu et une traduction en temps réel des débats politiques. En gros, les élus ont été surveillés dans ce qu'ils disent, comment ils votent, etc.

Al Bawsala a ensuite lancé d'autres observatoires dont son nouveau projet, « Marsad Budget » qui s'attaque à la non-transparence du budget de l'Etat pour assurer un contrôle du processus budgétaire, de la loi de finances, de son vote et de sa mise en œuvre.

Pour cette ONG, l'Etat doit rendre des comptes en continu aux citoyens dans la transparence la plus totale.

Al Bawsala a aussi développé un programme de débats organisés dans tout le pays avec des élus dans le cadre de son objectif du renforcement de la participation citoyenne à la vie politique.

A l'occasion de la campagne pour les dernières élections législatives, l'ONG avait mis en ligne les profils des candidats, dont l'historique de leurs votes au sein de l'ANC s'agissant d'élus sortants.

Parmi les sources de financement étrangères d'*Al Bawsala*, on retrouve notamment, depuis 2012 :

- La NED (National Endowment for Democracy.)
- Oxfam
- OSF (Open Society Foundations) du financier George Soros.

2. « Sawty »³⁵ (ma voix) :

Née le 28 Janvier 2011, cette organisation dirigée par de jeunes activistes a pour but principal d'accompagner la jeunesse tunisienne au cours de la période de transition démocratique pour l'initier aux valeurs démocratiques universelles.

Organisant des campagnes de sensibilisations, elle se donne pour objectif de promouvoir la démocratie et d'informer les citoyens sur le système politique tunisien actuellement en mutation.

³⁵ www.sawty.org (en construction); <https://www.facebook.com/Chabeb.Tounes?fref=ts>

A l'occasion des dernières élections législatives du 26 octobre 2014, l'association a organisé une vaste campagne de sensibilisation pour que les citoyens s'inscrivent sur les listes électorales (une procédure rendue pour la première fois obligatoire en Tunisie) et aillent ensuite voter³⁶.

Parmi les sources de financement étrangères de *Sawty*, on retrouve notamment, depuis 2012 :

- DAI (Development Alternatives, Inc.)³⁷
- L'Institut français de Tunisie.
- OSF (Open Society Foundations) du financier George Soros.

3. « I Watch »³⁸

Née le 3 mars 2011, cette association citoyenne fondée par des étudiants qui s'est donné pour objectif de rendre compte du suivi de l'exécution des promesses du chef du gouvernement et d'assurer le contrôle du financement des campagnes électorales.

Cette association a aussi lancé une plateforme « Billkamcha » (la main dans le sac) pour lutter contre la corruption sous toutes ses formes (pots de vins, fraudes électorales, absence de transparence dans les administrations, etc.). Pour regrouper les alertes provenant des citoyens qui dénonceront les cas de corruption dont ils auraient été témoins.

L'association organise aussi des sondages, notamment à propos de la transparence dans les procédures de recrutement dans les administrations publiques.

Cette organisation entend se spécialiser dans l'observation des élections, en ce compris pour contrôler les dépenses de campagnes électorales (législatives du 26 octobre et présidentielle à venir.)

Durant la dernière campagne électorale pour les élections législatives, *I Watch* a fermement dénoncé le manque de transparence et de professionnalisme de l'ISIE qui n'aurait pas été capable de réagir devant des cas flagrants de fraude électorale.

Pour l'avenir proche, *I Watch* se prépare à surveiller la gouvernance locale et les prochaines élections municipales.

³⁶ Au cours de la campagne électorale qui vient de s'achever, plus de 2500 jeunes activistes issus de 140 organisations de la société civile tunisienne ont aidé l'ISIE (l'instance supérieure indépendante pour les élections a été créée en vertu du Décret-loi n° 2011-27) pour inscrire les citoyens sur les listes électorales.

³⁷ Selon le rapport final publié par l'USAID (mai-juillet 2014), depuis le lancement du programme états-unien TTI (« Tunisia Transition Initiative »), en mai 2011, le DAI (un organisme privé américain financé par des fonds publics votés annuellement par le Congrès), a financé 272 programmes de promotion de la démocratie en Tunisie répartis entre 180 partenaires locaux, pour une somme totale dépassant les 12 millions de US dollars.

³⁸ <https://www.facebook.com/i.watch.tunisia>.

Largement financée par le *National Democratic Institute* (NDI), lui-même financé pour ce type de projet par la NED, et par IFES³⁹ (*International Foundation for electoral systems*), *I Watch* ne peut décemment se prétendre indépendante de toute influence politique extérieure.

Avec ces trois exemples, parmi de très nombreux autres disponibles, il est désormais clair que le champ d'exercice de la société civile tunisienne est occupé par des organismes qui tendent à prouver que la contestation citoyenne n'est plus exercée exclusivement par les groupes traditionnels de la gauche radicale, ni par les mouvements islamistes protestataires, ni par la société civile traditionnelle largement dépendante de l'Etat.

La « rue tunisienne » exerce donc à présent son rôle de contre-pouvoir via la « nouvelle société civile », largement financée par l'étranger, relayant ainsi les valeurs des « professionnels de la démocratie⁴⁰ » notoirement très éloignés d'une volonté révolutionnaire de changer en profondeur les structures de l'économie néolibérale qui restent bien en place sur le terrain.

Ces organismes seront-ils des vecteurs d'approfondissement ou plutôt de canalisation, de la démocratie tunisienne naissante sous la seconde République ?

Au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle tunisienne, une question clé demeure. Cette société civile en voie d'autonomisation, nouvellement constituée, a-t-elle un avenir en tant que groupe de pression au sein d'une société minée par une situation économique et sociale désastreuse ?

Comme pour éloigner la menace de la militarisation ou de la confessionnalisation de l'État, une notion semble émerger des débats issus de la vague actuelle de transition démocratique, celle d'une ambitieuse « révolution civile » menée précisément par une société civile réellement indépendante de l'Etat et porteuse d'aspirations réellement transformatrices des injustices socio-économiques très largement dénoncées par la rue arabe, depuis 2011.

L'« utopie crédible » proposée par le dissident intellectuel Cornelius Castoriadis (1922-1997) comme remède aux insuffisances de la démocratie représentative et à la mainmise symbolique du marché

³⁹ L'IFES est une organisation internationale basée à Washington à but non lucratif qui appuie la mise en œuvre des sociétés démocratiques, notamment par la surveillance électorale, et qui est partiellement financée par des fonds publics américains.

⁴⁰ Voir à ce propos l'article remarquable de Guilhot Nicolas, « Les professionnels de la démocratie. Logiques militantes et logiques savantes dans le nouvel internationalisme américain. » *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2001/4 (n° 139), *Le Seuil*, Paris.

qui amenuise et atrophie les consciences collectives, suppose une démarche continue et ambitieuse de la part de citoyens actifs. Faute de quoi, la démocratie réelle (sociétale) n'est plus qu'une fiction, entretenue par l'horizon limité de la démocratie procédurale dans le cadre de la mondialisation.

Peut-être est-ce là tout l'enjeu de la vitalité et de la pérennité d'une « nouvelle société civile » tunisienne, voire arabe, impertinente, véritablement autonome de l'Etat, comme de l'idéologie dominante, ou des bailleurs de fonds internationaux.

Une société civile garante d'une « révolution sociale » permanente, innovatrice et dynamique, fille de la justice sociale et de la dignité retrouvée et pérenne pour les citoyens de l'espace arabe.

Aujourd'hui, à peu de choses près, l'ensemble de l'espace arabe reste en situation de prédation de la part de ses élites dirigeantes et de leurs clients des multinationales.

Ce sont des économies « rentières » totalement improductives qui perpétuent le chômage et une forte concentration des richesses. Il appartient dès lors aux peuples et aux sociétés civiles nouvellement indépendantes de modifier en profondeur ce système intenable et de construire du neuf pour « co-construire » la démocratie représentative.

Telle apparaît clairement la volonté des nouveaux acteurs de la société civile tunisienne que nous avons brièvement présentés ici.

En Tunisie, plus de 80 % du personnel politique a été remplacé après les élections législatives d'octobre 2014, marquant par là le renouvellement des élites politiques tunisiennes.

Mais peut-on pour autant parler d'un véritable « changement de régime politique » ?

Ou bien doit-on garder à l'esprit l'idée de « l'autonomie relative de l'Etat » où le capital politique et symbolique (l'Etat profond) prévaut sur le résultat des élections ? N'est-ce pas ici que le rôle de la société civile (la démocratie civique active) intervient dans l'impulsion déterminante qu'elle pourrait donner aux nouveaux élus et décideurs pour résolument influencer la trajectoire de l'Etat pour rompre clairement et définitivement avec l'ancien régime ?

Pour que le renouvellement du personnel politique, qui est désormais une réalité en Tunisie et, dans une moindre mesure, dans d'autres Etats de l'espace arabe, conduise à un « champ politique » véritablement autonome par rapport à la période pré-révolutionnaire, nous émettons l'hypothèse que cette nouvelle réalité politique et sociale dépendra en grande partie de la capacité des OSC à

demeurer à la fois indépendantes du nouveau champ politique en construction et vigilantes, notamment par rapport aux financements d'organismes étrangers dont le but est parfois de contrôler et de canaliser la transition démocratique.

L'avenir nous dira quelles sociétés civiles auront suivi ce schéma d'émancipation dans l'espace arabe.

LE CAS DES ONG AMÉRICAINES BAILLEURS DE FONDS

Nous venons d'observer que des OSC tunisiennes sont ouvertement financées en partie par des ONG américaines, elles-mêmes financées par des fonds publics sous autorisation du Congrès. Il en est de même, à des degrés divers, dans tous les pays de l'espace arabe. Le gouvernement des États-Unis dépense chaque année plus de 1,5 milliards de dollars US au titre de programmes liés à la promotion et à la consolidation de la démocratie dans le monde.

Pour s'assurer un véritable retour sur investissement, Washington dispose de ressources humaines et logistiques et du savoir-faire adéquat pour appuyer ceux qui cherchent à réaliser des réformes démocratiques conformes à ses intérêts nationaux.

Les fondations privées américaines exercent-elles une influence déterminante sur les modifications politiques et sociales en cours dans la région MENA ?

Depuis la fin de la Guerre froide, les programmes américains de promotion de la démocratie ont considérablement évolué et mis au rebut la traditionnelle stratégie d'influence interétatique (*top-down strategy*) au profit d'une stratégie destinée à aider et à subventionner massivement les « sociétés civiles » en vue de promouvoir des transitions démocratiques (*bottom-up strategy*) dans des régions ou pays à hautes valeurs stratégiques.

L'objectif premier de cette orientation est d'assurer la stabilité des régimes tout en soutenant activement la société civile pour favoriser une démocratisation contrôlée en s'appuyant sur des acteurs sociaux non-gouvernementaux et voir, par là, apparaître des pratiques délibératives initiées par le bas. Ceci pour modifier en profondeur des régimes politiques jugés instables ou peu fiables qui sont invités à s'orienter clairement ou à demeurer au sein des « démocraties libérales de marché », en passant de l'autoritarisme patrimonial, ou néo-patrimonial, à une forme souhaitée de société ouverte (*open society*.)

Il s'agit ici avant tout d'effectuer un travail de longue haleine qui ne vise pas exclusivement et prioritairement au renversement de régimes.

Ce qui compte surtout aux yeux des stratèges de Washington, c'est la construction, pierre par pierre, de solides sociétés ouvertes pleinement insérées dans la communauté des démocraties de marché. Une société ouverte se caractérise par un gouvernement qui tient compte de l'opinion de la rue et qui ne met pas d'obstacles aux initiatives prises par les agents économiques et sociaux. Il s'agit d'un modèle de société non-autoritaire dans laquelle les mécanismes politiques sont transparents et où règnent l'Etat de droit, la presse libre et pluraliste et l'économie de marché.

Assurer la promotion de la démocratie de marché, via le volontarisme politique des acteurs locaux (la société civile) financés à cet effet, semble avoir parfaitement rempli son rôle de relais des fondamentaux idéologiques de la politique voulue par Washington, à savoir une conception de l'horizon politique présenté comme incontournable, loin de tout esprit de polémique politicien, quitte à vider de sa substance les nuances proprement politiques du mot « démocratie. »

En d'autres termes, la NED vise à la mise en place de sociétés civiles entreprenantes sur le plan économique et social, désidéologisées et portées par des élites acquises à sa cause, mais somme toute dépolitisées et non partisans. Nous observerons dans les discours des officiels américains, comme dans les textes du journal de la NED de juillet 2012 (*Journal of Democracy* - JOD), que Washington se dit prêt à pactiser avec n'importe quel interlocuteur politique local, pourvu que celui-ci ne sorte pas du cadre démocratique acceptable, compatible avec les intérêts américains.

A l'heure où l'Europe s'est dotée récemment d'un instrument comparable à la NED avec le Fonds européen pour la démocratie (FEDEM), en anglais l'EED - *European Endowment for Democracy* –, l'ONG américaine étant jugée plus efficace que les instruments européens d'aide à la démocratie existants, il nous a semblé prudent, sans vouloir donner trop d'importance ici à cette technique d'influence politique, d'introduire la question de savoir si le modèle proposé par les puissantes ONG américaines actives à l'étranger peut être analysé comme une projection de « démocratie limitée », au moment où, de l'Ukraine (2013) à Hong-Kong (2014) en passant par la Tunisie, un vent de mobilisation populaire s'est levé et des aménagements politiques et sociaux sont en cours, alors que les ONG américaines dont il est question ici ne cachent pas leur activisme résolu sur tous ces chantiers de la transition démocratique.

CONCLUSION

Pour le PNUD, nous lisons dans l'introduction du rapport « La société civile dans une Tunisie en mutation » (2014) que la société civile est « *une arène d'action collective volontaire axée sur des intérêts, buts et valeurs partagés distincts de ceux de la famille, de l'Etat et des institutions à but lucratif.*⁴¹ »

La démocratie politique tunisienne encore bien fragile et la consolidation nécessaire d'une société civile autonome pourront-elles résister à ces techniques de *soft power* qui risquent, par leur influence, de limiter les débats, surtout en matière d'économie politique ?

Ceci, alors que le système économique en crise aigüe doit être repensé en profondeur, en Tunisie comme dans les autres pays de l'espace arabe.

Même s'il est impossible de définir ici le contour de ce que seront demain les sociétés civiles arabes tant les incertitudes, sur le plan local comme sur le plan régional sont grandes, l'exemple de la Tunisie, considérée souvent comme le laboratoire politique et sociétal de cet espace arabe très diversifié, pourrait inspirer les citoyens des autres pays pour ne pas accepter le statu quo qui les voient privés, pour la plupart, de leurs droits politiques et de la dignité.

Nous terminerons ici dans une logique historique teintée d'utopie (peut-on parler de révolutions sans parler d'utopie ?) par une citation du philosophe Alain Badiou qui ouvre quelques perspectives de réflexions, peut-être aussi valables, pour « l'Occident » que pour « l'espace arabe » tous deux plongés au cœur d'une mondialisation bien peu accommodante pour les aspirations des peuples à la liberté, à l'égalité et à la dignité :

« (...) En définitive, si le mouvement populaire arabe a trouvé son unité dans la négation de l'État corrompu et vidé de son sens social, la création d'une nouvelle politique suppose, elle, la réunion de toutes les composantes de la société civile nouvelle, libérée de la peur dans une affirmation de ses principes et de ses aspirations propres. C'est pour ces raisons que, jusqu'à présent, les émeutes du monde arabe ont échoué à ouvrir la possibilité d'une nouvelle politique radicale, et laissé la victoire, provisoirement, aux mains de vieux schémas. »⁴² ■

⁴¹ Rapport du PNUD « La société civile dans une Tunisie en mutation » (2014), page 7.

⁴² Badiou Alain, intervention lors des *Jeudis du monde arabe*, Institut du monde arabe (IMA) à Paris, le 21 novembre 2013.

BIBLIOGRAPHIE

- Abû Sulaymân Abdulhamîd, *Manifeste contre le despotisme et la corruption : le printemps arabe et l'impératif de réforme*, L'Harmattan, Paris, 2013.
- Achcar Gilbert, *Le peuple veut. Une exploration radicale du soulèvement arabe*, Arles, Actes Sud (Sindbad), 2013.
- Allal Amir & Pierret Thomas (Dir.), *Au cœur des révoltes arabes : devenir révolutionnaires*, Armand Colin, Paris, 2013.
- Badiou Alain, *Circonstances : Tome 6, Le réveil de l'histoire*, Lignes, Paris, octobre 2011.
- Bayart Jean-François, Hermet Guy, Wieviorka Michel, « La transition démocratique : paradigme nouveau ou accélération de la modernité ? », Publications de la Fondation Abderrahim Bouabid pour les sciences et la culture, Sale (Maroc), 1997.
- Bessis Sophie, *La double impasse. L'universel à l'épreuve des fondamentalismes religieux et marchands*, Paris, La Découverte, 2014.
- Bozarlan Hamit, *Sociologie politique du Moyen-Orient*, La Découverte, Paris, 2011.
- Bozzo Anna, Luizard, Jean-Pierre, *Les sociétés civiles dans le monde musulman*, Collection : TAP Islam et Société, Paris, La Découverte, 2001.
- Charillon Frédéric & Dieckhoff Alain, *Afrique du Nord, Moyen Orient, 2013-2014 : la double recomposition*, La Documentation Française, Paris, 2013.
- Dot-Pouillard Nicolas, *La Tunisie : la révolution et ses passés*, Paris, L'Harmattan, 2013.
- Nabli Bélich, *Comprendre le monde arabe*, Paris, Armand Colin, 2013.
- Rangeo François, « Société civile : histoire d'un mot », in *La société civile*, Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique (Université de Picardie), PUF, Paris, 1986.
- Saïd Edward, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Le Seuil, Paris, 2005 (1^{ère} édition en français de 1980, original en anglais de 1978.)

QUELLE SOCIÉTÉ CIVILE DANS L'ESPACE ARABE ?

Par Olivier GUILMAIN / Chercheur indépendant

OBSERVATOIRE DES MUTATIONS POLITIQUES DANS LE MONDE ARABE

Dirigé par Béligh Nabli, directeur de recherche à l'IRIS

nabli@iris-france.org

© IRIS

TOUS DROITS RÉSERVÉS

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis rue Mercœur
75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

F. + 33 (0) 1 53 27 60 70

iris@iris-france.org

www.iris-france.org

www.affaires-strategiques.info